

La ville des Ulis se réserve le droit de proposer une autre salle que celle demandée en fonction des disponibilités, de la capacité d'accueil et du type d'événement. Toute demande est conditionnée à un dossier administratif complet et répertorié au sein de la direction Vie de la Cité.

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

À remettre à chaque demande de réservation ponctuelle, à viedelacite@lesulis.fr au moins 15 jours avant la date souhaitée. Les demandes urgentes ne pouvant respecter ce délai, devront être motivées. Seules les demandes complètes seront étudiées.

L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Adresse :

Nom du référent qui sera présent lors de la réunion/activité :

Nom et coordonnées de la personne qui viendra retirer les clefs (si, prêt d'un LCR) :

Le demandeur bénéficie d'une « autorisation/pouvoir » pour effectuer la demande Oui Non

Courriel : @

Téléphone :

LA DEMANDE

Objet de la rencontre/activité, pour des raisons de sécurité et d'ordre public, nous vous remercions de bien vouloir préciser s'il s'agit d'une :

- Réunion publique Réunion non publique A.G Fête
 Rencontre nécessitant une cuisine Activité, précisez.....

Autre (dans le cadre des procédures d'urgence, précisez également ici le motif) :
.....
.....
.....
.....

S'il s'agit d'une Assemblée générale, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre le PV dans les 15 jours suivant la réunion pour l'actualisation de votre dossier administratif.

Local Commun Résidentiel (LCR) ou MPT souhaité :

- Lubéron Aquarium (danse) La Treille Tournemire Vaucouleur Jardin des Lys
 Maison d'enseignement artistique Queue d'oiseau MPT des Amonts MPT de Courdimanche

Date du prêt de la salle :

Nombre de participants :

Horaires : Début : ...H... Fin : ...H... (inclure le temps d'installation et de rangement)

Matériel souhaité :
.....
.....
.....
.....

Cadre réservé à l'administration

Situation administrative de l'association

Statuts signés	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Liste des personnes chargées de l'administration et leurs coordonnées	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Déclaration en préfecture	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Parution au journal officiel (JO)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Procès-verbal de la dernière assemblée générale	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Attestation d'assurance	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Avis de l'administration :	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable
Motif :		

Fait aux Ulis, le :

Signature du demandeur :

Les informations collectées sont traitées par la Commune des Ulis pour la gestion de la Vie associative. Votre signature constitue votre consentement. Les données sont conservées pendant 2 ans, renouvelables sur demande de l'association. Vous avez des droits concernant vos données personnelles que vous pouvez exercer sur demande, notamment les droits de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de retrait de consentement, d'opposition au traitement et de portabilité. Pour toute question ou exercice de vos droits concernant ce traitement, contactez la direction Vie de la Cité à l'adresse viedelacite@lesulis.fr. En cas de litige, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL via leur site web ou par voie postale